

# REUNION D'INFORMATION ET D'ECHANGES

## « SANTE ET SOLIDARITES »

Mardi 20 octobre 2020 – Bréal sous Vitré

Compte rendu

Nom	Prénom	Commune	Réunion du 20/10/2020
ALIX	Didier	Moutiers	
AUPIED	Sandrine	Argentré du Plessis	Présente
BONNANT	Katia	La Guerche de Bretagne	Présente
BRIDEL	Anne	Vitré	Présente
BRISSIER	Marie-Annick	Montautour	
DROUYE	Lucie	Saint M'Hervé	Présente
DUBOIS	Sandrine	Landavran	Présente
FAUVEL	Marc	St Jean sur Vilaine	
HERRAUX	Alain	Balazé	Présent
HUET	Lisiane	Val d'Izé	Présente
JEBY	Myriam	Gennes sur Seiche	Présente
LAMOUREUX-DIARD	Marie-Paule	La Selle Guerchaise	Présente
LECLAIR	Catherine	Châteaubourg	Présente
LECONTE	Marie-Christine	Mecé	Présente
LEGROS	Aurélie	Châtillon en Vendelais	Présente
MACE	Nicole	St Christophe des Bois	
MANCEAU	Martine	Erbrée	Présente
MARION	Wennaële	Torcé	Présente
MATHIEU	Danielle	Vitré	Présente
MENARD	Danielle	Domagné	Présente
MONCHIERI-LECENE	Gwénaëlle	Taillis	Présente
PINCEPOCHE	Monique	Domalain	Présente

Nom	Prénom	Commune	Réunion du 20/10/2020
RENAULT	Marie-Noëlle	Louvigné de Bais	Présente
RITAINE	Marie-Claude	Princé	Présente
ROUGIER	Erwann	Vitré	Excusé
SCHUER	Marjorie	Drouges	Excusée
TRAVERS	Anne-Sophie	Argentré du Plessis	Présente
VALLEE	Marina	Champeaux	Présente
VINOUBE	Julie	Mondevert	Présente
CARTRON	Pascale	Vice-Présidente de Vitré Communauté	
CHABROL	Cécile	Vitré Communauté - Pays de Vitré Porte de Bretagne	
HUBERT	Benoit	Vitré Communauté	

### **INTRODUCTION DE LA REUNION**

Mme CARTRON, Vice-Présidente de Vitré Communauté en charge de la santé et des solidarités, maire de Bréal-sous-Vitré, accueille les participant.e.s.

Elle précise qu'il s'agit dans un premier temps d'une réunion d'information et d'échanges ; la composition de la Commission « Santé et solidarités » de Vitré Communauté sera arrêtée officiellement lors du Conseil communautaire du 5 novembre.

Elle indique également que Vitré Communauté ayant structuré sa compétence en la matière à partir de 2017, il n'y avait pas de Commission sur cette thématique lors du précédent mandat. Il s'agit donc de construire collectivement le travail dans cette nouvelle Commission.

### **ATTENTES ET QUESTIONNEMENTS DES PARTICIPANT.E.S**

Dans un premier temps, les participant.e.s. sont invité.e.s. à partager leurs attentes, motivations ou questionnements concernant la Commission « Santé et solidarités ».

En termes d'objectifs et de méthodologie, les interventions se rejoignent sur :

- Le souhait de partager des expériences, d'échanger entre communes
- Le souhait de mieux connaître les ressources du territoire, les différents partenaires, les intervenants possibles, le « qui fait quoi »
- La recherche d'une plus grande coordination, de pistes de mutualisation
- La volonté de construire un projet partagé à l'échelle de l'agglomération, d'engager une réflexion collective

En termes d'enjeux et de thématiques, sont particulièrement évoqués :

- Le vieillissement de la population, avec notamment la problématique du maintien à domicile
- L'intergénérationnel
- La démographie médicale, l'offre de soins
- L'accès aux droits et aux soins
- Le lien ville - hôpital
- L'attractivité du territoire pour attirer les professionnels de santé
- La valorisation des métiers de la santé et du médico-social

## **PRESENTATION DE VITRE COMMUNAUTE ET DE SON CADRE D'ACTION**

*N.B. : le diaporama présenté en séance est joint en annexe de ce compte rendu.*

Il est rappelé que l'agglomération de Vitré Communauté, créée en 2002 et dans son périmètre actuel depuis 2014, est dotée de différentes compétences : des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et des compétences facultatives.

La compétence « santé » est la 10<sup>ème</sup> compétence facultative définie par Vitré Communauté en 2017 et complétée lors du Conseil communautaire du 24/09/2020. Elle est rédigée comme suit :

- *« Définition et animation d'une stratégie globale en matière de santé à l'échelle du territoire (coordination de l'offre de soins, passation de conventions cadre de type Contrat local de santé ...)*
- *Soutien à la maison médicale de garde portée par l'association des médecins libéraux du Pays de Vitré*
- *Soutien notamment financier au projet de restructuration immobilière du centre hospitalier Simone Veil de Vitré »*

**En conséquence, les travaux de la Commission doivent s'inscrire dans le cadre la compétence telle qu'elle a été définie par Vitré Communauté.**

La Commission portant sur « Santé et solidarités », ces enjeux étant nécessairement liés, il n'est pas envisagé de les traiter séparément. Qu'il s'agisse du maintien à domicile des personnes âgées, de la gestion des sorties d'hospitalisation ou de l'accès aux droits et aux soins, ces questions doivent être traitées dans leur globalité.

Toutefois, dans le domaine spécifiquement social sortant du champ d'intervention de Vitré Communauté, cette compétence relevant plus particulièrement des CCAS et du Département, il sera plutôt question de partenariats et de partage d'informations.

## **ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION**

S'agissant d'une compétence facultative, cette Commission thématique est donc également facultative. Ses modalités de fonctionnement sont fixées par Vitré Communauté.

Il est rappelé que la Commission n'a pas de pouvoir décisionnel et qu'elle est avant tout une instance de débat et de propositions, de préparation des décisions du bureau et du conseil communautaires et de suivi des dossiers engagés par l'agglomération.

Il est par ailleurs possible de fonctionner en sous-groupes, en groupes de travail.

**A ce stade, au regard des échanges en séance, Mme CARTRON propose la mise en place dans un premier temps de deux groupes de travail :**

- **Concernant l'offre de soins (démographie médicale, exercice coordonné ...)**
- **Concernant le vieillissement de la population, le bien-vieillir**

**Le principe d'une réunion plénière de la Commission au moins 1 fois par an est également retenu.**

Une interrogation est soulevée relative à la volonté de Vitré Communauté de s'engager sur les enjeux de santé et de solidarités, afin que les travaux de la Commission soient réellement utiles et relayés dans les instances décisionnelles.

Mme CARTRON souligne que la mise en place d'une Vice-Présidence dédiée témoigne d'une prise en compte réelle de ces enjeux. Il s'agira ensuite à la Commission d'être force de propositions, propositions qu'elle portera ensuite au sein des instances de Vitré Communauté.

### **DOSSIERS/ACTIONS/PROJETS ENGAGES OU A ENGAGER PAR VITRE COMMUNAUTE**

Une démarche « santé » ayant été portée à l'échelle du Pays de Vitré – Porte de Bretagne (rassemblant Vitré Communauté et Roche aux Fées Communauté) de 2004 à 2019 au travers de l'Animation territoriale de santé (ATS), de nombreuses actions ont été menées ou sont encore menées à l'échelle du Pays ou de Vitré Communauté. Elles sont à intégrer dans les travaux de la Commission.

Cela concerne notamment :

- L'engagement d'une réflexion sur le lancement d'un nouveau Contrat local de santé (CLS).  
Un premier CLS avait été porté à l'échelle du Pays sur la période 2011-2013. Désormais, la question d'un nouveau CLS est posée, ainsi que la question de l'échelle territoriale à laquelle il devra être construit.
- La poursuite de l'appui à la structuration de l'offre de soins et aux démarches d'exercice coordonné en collaboration avec l'ARS.
- Le soutien à la constitution d'une Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), dont l'initiative doit cependant venir des professionnels de santé libéraux.
- La poursuite du partenariat avec l'association des médecins libéraux du Pays de Vitré concernant la Maison médicale de garde de Vitré (MMG), soutenue par l'agglomération depuis sa création en 2002 et désormais installée dans un local appartenant à Vitré Communauté.
- La poursuite du partenariat avec le Centre hospitalier et la Ville de Vitré pour le Centre de santé (CDS) ouvert en mars 2020.
- ...